



Santé mentale

Le présent document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme du programme Santé mentale (code MFCU 70733) et menant à l'obtention d'un Certificat post-diplôme de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2025

Remerciements

Le ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation;
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Santé mentale pour leur contribution à ce projet.
- de Isabelle Guérin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Jessica Paterson, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais.

Table des matières

Introduction	4
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	4
Les normes	4
Les normes de programme	5
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	5
L'élaboration des normes de programme	6
La mise à jour des normes	6
La spécificité francophone	6
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	7
Préambule	7
Santé mentale (Certificat post-diplôme de l'Ontario)	9
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	10
Glossaire	19

Introduction

Ce document n'est pas la norme d'un programme offert en français, mais la traduction en français de la norme d'un programme offert en anglais par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario et menant à l'obtention d'un certificat post-diplôme de l'Ontario pour le programme Santé mentale (code MFCU 70733).

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#)

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Santé mentale ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un certificat post-diplôme de l'Ontario du programme « Santé mentale » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les neuf résultats d'apprentissage sous-mentionnés ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Le programme de santé mentale dote les diplômés d'un ensemble de connaissances et de compétences pratiques liées au soutien des individus, des familles et des communautés confrontés à des problèmes de santé mentale, généralement dans le cadre d'un champ d'application existant. Il s'agit notamment d'établir des liens avec les utilisateurs de services de manière à évaluer leurs besoins en collaboration, à contribuer à des plans de soins holistiques, à orienter les patients et à mettre en œuvre des services holistiques fondés sur des données probantes, tout en mettant l'accent sur l'expérience vécue de l'individu et sur les priorités et les objectifs qu'il a exprimés. Dans le cadre de ce programme, les étudiants se concentrent sur les soins inclusifs afin de soutenir au mieux les personnes ayant des expériences et des antécédents divers.

Les étudiants s'appuient sur leurs propres expériences professionnelles et personnelles en élargissant leur compréhension de la santé mentale, de la maladie mentale, du bien-être et des facteurs de stress connexes. Tout en conservant une perspective fondée sur les forces, les diplômés sont préparés à établir des relations avec les individus, les familles et les communautés; à prendre en compte le rôle des déterminants sociaux de la santé dans l'accès et l'utilisation des aides à la santé mentale; à prendre des décisions éthiques concernant les soins des utilisateurs de services; à plaider pour la déstigmatisation de la santé mentale; et à développer des pratiques d'autosoins et d'apprentissage tout au long de la vie pour construire une pratique durable en matière de santé mentale. Les diplômés reconnaissent et prennent en compte l'impact de la culture sur la façon dont la santé mentale est perçue et accessible, tout en cherchant à résister activement et à prévenir la re-traumatisation dans la prestation de services et de soutiens en matière de santé mentale.

Les diplômés du programme de santé mentale doivent connaître la législation pertinente, la gestion des crises et des incidents critiques, les approches fondées sur les traumatismes et les pratiques d'autoréflexion. Ils sont prêts à collaborer au sein d'équipes interdisciplinaires pour soutenir les utilisateurs de services et à fournir un leadership latéral concernant le rôle de la santé mentale dans leurs contextes personnels et/ou professionnels.

Les diplômés en santé mentale sont employés dans divers secteurs et contextes. Il

s'agit notamment des soins de santé hospitaliers et communautaires, des établissements résidentiels de santé mentale et, des organisations professionnelles, des écoles (K-12, post-secondaire), des services à l'enfance et à la jeunesse, d'autres agences de services communautaires, des services sociaux tels que les refuges et le soutien au logement, l'intervention et le soutien en cas de crise, la réduction des risques, les agences gouvernementales, les agences indigènes, les établissements correctionnels, les groupes de soutien par les pairs, la sensibilisation et la défense des droits ainsi que le travail politique.

Après l'achèvement du programme, les diplômés reçoivent un certificat post-diplôme. Les diplômés en santé mentale peuvent souhaiter obtenir d'autres certifications et/ou spécialisations et doivent contacter les différents établissements pour plus d'informations.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Santé mentale (Certificat post-diplôme de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à

1. Examiner, évaluer et adapter les ressources et les services **holistiques** en fonction des besoins de la clientèle afin d'optimiser les soins de **santé mentale** dans le cadre de sa propre pratique.
2. Collaborer au sein d'une équipe interprofessionnelle afin de promouvoir des **services intégrés** de santé mentale fondés sur des **données probantes** tout en respectant son champ de compétences.
3. Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation de **plans de traitement** individualisés afin de promouvoir la **continuité des soins** et de favoriser la réalisation des objectifs individuels.
4. Développer des **pratiques réflexives** et d'apprentissage autonome afin d'améliorer la connaissance de soi et les pratiques d'autosoins, la résilience et les compétences en matière de défense des droits.
5. Établir des relations de soutien avec les personnes aux prises avec des problèmes de **santé mentale** et leurs réseaux de soutien, dans le respect de la diversité, afin de promouvoir l'accès aux services et aux ressources et l'engagement à leur égard.
6. Travailler de manière sécuritaire et conformément aux pratiques de gestion des incidents critiques afin d'assurer la sécurité des personnes ayant des problèmes de **santé mentale**, de soi-même et des autres.
7. Respecter les politiques, les lois, les normes et les pratiques éthiques en vigueur et pertinentes aux champs d'activités lors de la prestation de services de **santé mentale**
8. Promouvoir la **déstigmatisation** et l'accès à des services de **santé mentale holistiques** en collaboration avec les personnes qui éprouvent des difficultés en matière de **santé mentale**.
9. Mettre en œuvre des stratégies et des ressources adaptées pour favoriser l'engagement et l'**autodétermination** des individus dans une pratique de rétablissement axée sur les objectifs.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Examiner, évaluer et adapter les ressources et les services **holistiques** en fonction des besoins de la clientèle afin d'optimiser les soins de **santé mentale** dans le cadre de sa propre pratique.

Éléments de performance

- a. Chercher et adapter les ressources appropriées dans le but de soutenir la personne.
- b. Mettre en œuvre un cadre **holistique** et **inclusif** lors de l'évaluation des besoins de la clientèle marginalisée.
- c. Accompagner la personne dans l'identification de ses besoins, ses objectifs et ses priorités.
- d. Mettre en œuvre un processus d'évaluation **holistique** permettant de reconnaître que la **santé mentale** et le **bien-être mental** s'inscrivent dans un continuum.
- e. Examiner comment les facteurs sociaux et l'**intersectionnalité identitaire** d'un individu sont déterminants en matière de **santé mentale** et **bien-être** et les mettre en relation lors de l'évaluation des besoins.
- f. Appliquer une **approche fondée sur les traumatismes** dans le cadre des pratiques d'évaluation.
- g. Mettre en place un référentiel de soutien et de services de **santé mentale** en incluant les **processus d'aiguillage** dans les différentes organisations.

[Voir le glossaire](#)

2. Collaborer au sein d'une équipe interprofessionnelle afin de promouvoir des **services intégrés** de santé mentale fondés sur des **données probantes** tout en respectant son champ de compétences.

Éléments de performance

- a. Explorer les cadres de référence applicables à la **pratique interprofessionnelle** en relation avec son champ de compétences.
- b. Connaître les limites de son champ de compétences et celui des autres membres de l'équipe afin de bien orienter la personne vers les services et les ressources dont elle a besoin.
- c. Mettre en pratique ses compétences en matière de communication interpersonnelle, y compris l'écoute active, la gestion des conflits et l'ouverture aux points de vue des autres, tout en partageant les siens afin de promouvoir la collaboration interprofessionnelle.
- d. Reconnaître les différentes approches et philosophies dans les divers domaines de la **santé mentale**.
- e. Faire valoir les besoins de la clientèle au sein d'une équipe interprofessionnelle.
- f. Comprendre la pratique fondée sur les **données probantes** de manière à inclure la recherche évaluée par les pairs, les expériences vécues et la **littérature grise** dans sa démarche auprès de la clientèle.
- g. S'engager dans un perfectionnement professionnel continu en acquérant des connaissances et de nouvelles compétences grâce à la collaboration interprofessionnelle.
- h. Adopter des pratiques visant à promouvoir la sécurité culturelle et développer des compétences de communication pour promouvoir la diversité culturelle.

[Voir le glossaire](#)

3. Contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'adaptation de **plans de traitement** individualisés afin de promouvoir la **continuité des soins** et de favoriser la réalisation des objectifs individuels.

Éléments de performance

- a. Comprendre les interactions entre la **santé mentale** et la **toxicomanie** et la manière dont elles se manifestent dans les comportements.
- b. Adopter une **approche fondée sur les traumatismes** dans la planification des soins.
- c. Collaborer au développement et à la mise en œuvre du **plan de traitement** en fonction des priorités identifiées par la personne.
- d. Adapter le **plan de traitement** en fonction de la culture de la personne et de ces objectifs individuels en favorisant, dans la mesure du possible, les soins préventifs.
- e. Différencier diverses modalités de traitement liées aux troubles de **santé mentale** et d'autres problématiques associées.
- f. Démontrer une connaissance générale en matière de psychopharmacologie, y compris les effets secondaires et les interactions liées à différentes substances.
- g. Comparer différentes **théories psychologiques** avec les recherches actuelles lors de la planification des soins.
- h. Discuter avec la personne de ses objectifs en matière de **santé mentale** afin de déterminer si un soutien supplémentaire ou d'autres types d'interventions sont nécessaires.
- i. Collaborer avec la personne concernée afin de promouvoir la continuité des soins en fonction des besoins et des objectifs de la personne.
- j. Déterminer comment l'**identité sociale** et les **expériences de vie** sont susceptibles d'avoir une incidence sur la planification des soins en fonction des priorités identifiées par la personne.

[Voir le glossaire](#)

4. Développer des **pratiques réflexives** et d'apprentissage autonome afin d'améliorer la connaissance de soi et les pratiques d'autosoins, la résilience et les compétences en matière de défense des droits.

Éléments de performance

- a. Mettre en pratique des modèles de **pratiques réflexives** (ex. le cycle de réflexion de Gibbs, le modèle de Borton) dans diverses situations (ex. nouvel apprentissage, meilleure prise en charge des autres, etc.).
- b. Utiliser une variété d'outils de **pratique réflexive** et d'apprentissage autonome tels que l'écriture, la recherche, le mentorat et les échanges avec d'autres professions afin d'améliorer sa croissance professionnelle.
- c. Pratiquer l'observation objective et l'analyse impartiale dans la relation d'aide auprès de personnes souffrant de problèmes de **santé mentale**.
- d. Développer sa pensée critique et son savoir-être dans le cadre des suivis auprès de la clientèle, y compris ses propres préjugés et les éléments déclencheurs.
- e. Développer des stratégies personnelles et professionnelles pour améliorer sa résilience, y compris reconnaître et respecter ses propres limites, demander du soutien au besoin et être attentif aux premiers signes d'épuisement professionnel.
- f. Déterminer son **seuil de tolérance au stress** et identifier les situations ou périodes de stress intenses ou l'opposé en fonction de ce seuil.
- g. Inventorier et mettre en œuvre des pratiques d'autosoins afin de renforcer son autonomie, son **bien-être** et sa **santé**.
- h. Pratiquer l'**autorégulation** afin d'améliorer son savoir-faire relationnel.
- i. Comprendre les concepts d'**autorégulation**, de **traumatisme indirect** et de **contre-transfert** dans le processus relationnel avec autrui.

[Voir le glossaire](#)

5. Établir des relations de soutien avec les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et leurs réseaux de soutien, dans le respect de la diversité, afin de promouvoir l'accès aux services et aux ressources et l'engagement à leur égard.

Éléments de performance

- a. Établir des liens de confiance avec la personne et son réseau de soutien de manière à le faire progresser et lui permettre d'atteindre ses objectifs et de répondre à ses besoins.
- b. Maintenir une distance professionnelle notamment en tenant compte du fait que certaines personnes ont besoin de temps pour établir des relations de confiance avec d'autres.
- c. Veiller à ce que les relations professionnelles avec la personne soient fondées et centrées sur l'engagement, l'**autodétermination** et la collaboration de ce.cette dernier.ère.
- d. Comprendre en quoi la communication verbale et non verbale ont une incidence sur le développement d'une relation humaine.
- e. Expliquer comment la **santé mentale** et le **bien-être mental** influence le développement d'une relation humaine.
- f. Reconnaître les préjugés inconscients et conscients dans les interactions avec les personnes et y répondre.
- g. Examiner comment la situation sociale personnelle, y compris les **préjugés** et les **expériences d'oppression et de privilège**, a une incidence sur l'établissement de relations.
- h. Prendre conscience de la diversité des pratiques culturelles et des stratégies de soutien liées à la **santé mentale** qui respectent et intègrent les antécédents culturels, les traditions et les croyances des personnes confrontées à des problèmes de **santé mentale** et de leurs réseaux de soutien.

[Voir le glossaire](#)

6. Travailler de manière sécuritaire et conformément aux pratiques de gestion des incidents critiques afin d'assurer la sécurité des personnes ayant des problèmes de santé mentale, de soi-même et des autres.

Éléments de performance

- a. Mettre en pratique des techniques de prévention du suicide en fonction d'une circonstance donnée.
- b. Identifier les situations de crise et y répondre de manière appropriée et sécuritaire conformément aux pratiques de gestion des **incidents critiques**.
- c. Pratiquer les **techniques de désescalade** dans une situation de crise ou autres **incidents critiques** afin d'accroître la sécurité de tous.
- d. Différencier divers types de sécurité (physique, émotionnelle, culturelle) dans une perspective de **santé mentale**.
- e. Mettre en pratique une **approche fondée sur les traumatismes** en identifiant la manière dont les différents types de **traumatismes** (indirects, intergénérationnels, collectifs, médicaux, etc.) peuvent se manifester à travers le comportement.
- f. Promouvoir la sécurité pour tou.te.s en respectant l'**individualité de la personne** (la personne, sa famille, les spécialistes, etc.) ainsi que le champ d'application de la pratique dans divers contextes.
- g. Associer le sentiment de sécurité émotionnelle et psychologique à une prise de conscience de ses propres éléments déclencheurs et de ses **traumatismes**.
- h. Expliquer divers processus constructifs de **débriefage** à la suite d'une crise ou d'un **incident critique**.
- i. Utiliser des stratégies préventives sécuritaires et efficaces comme le **système de jumelage**, l'analyse de l'environnement (ex. trouver une sortie sans danger), l'évaluation du comportement et la réaction face à une agression potentielle.

[Voir le glossaire](#)

7. Respecter les politiques, les lois, les normes et les pratiques éthiques en vigueur et pertinentes aux champs d'activités lors de la prestation de services de **santé mentale**.

Éléments de performance

- a. Se conformer aux règlements de la **Loi sur la Santé mentale** et les exigences associées en matière de documentation (ex. formulaire).
- b. Se conformer à la législation pertinente, notamment la **Loi sur la protection et la promotion de la santé**, la **Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé**, la **Loi sur la protection des renseignements personnels**, qui s'applique au secteur public, et la **Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques**, qui s'applique au secteur privé, la **Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille** et leurs champs d'application.
- c. Différencier **l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)** dans un contexte professionnel et utiliser un langage fondé sur l'EDI dans le cadre de son travail.
- d. Assurer le suivi et la tenue de dossiers en appliquant les meilleures pratiques du domaine d'expertise dans le respect des normes en vigueur.
- e. Utiliser un langage respectueux et **inclusif** auprès des personnes, des collègues ainsi que des autres professionnelles dans toutes les sphères professionnelles.
- f. Consulter les **plans de traitement** déjà existants et d'autres informations des personnes si nécessaire, dans le respect des meilleures pratiques et des lois en vigueur.
- g. Comprendre les responsabilités professionnelles liées aux appels à l'action de la **Commission de vérité et réconciliation** et les intégrer dans la prestation de soins de **santé mentale**.
- h. Distinguer le concept de moralité de celui d'éthique dans le contexte de la prestation de soins de **santé mentale**.
- i. Se conformer au code d'éthique et aux normes professionnelles dans son milieu de travail, tout en respectant ceux d'autres groupes professionnels.
- j. Identifier ce qu'est un conflit d'intérêts et y répondre de manière à promouvoir la continuité des soins.

[Voir le glossaire](#)

8. Promouvoir la **déstigmatisation** et l'accès à des services de **santé mentale holistiques** pour les personnes qui éprouvent des difficultés en matière de **santé mentale**.

Éléments de performance

- a. Observer comment le **racisme systémique** et d'autres formes de **discrimination** influencent l'accès et l'engagement de certains groupes d'individus quant au recours à des services de **santé mentale**.
- b. Prendre conscience des différentes **stigmatisations** associées à la maladie mentale et à l'accès aux soins et aux services en matière de **santé mentale**.
- c. Connaître différentes approches de sensibilisation (ex. conversations, médias sociaux, manifestations, campagnes de sensibilisation, etc.) de manière à déterminer les meilleures pratiques dans le cadre de sa propre pratique.
- d. Réduire la **stigmatisation** liée à l'accès aux ressources et aux services de **santé mentale** par le biais de la défense des droits des personnes atteintes de problèmes de **santé mentale**.
- e. Exercer un **leadership horizontal** relativement à la sensibilisation en matière de **santé mentale** dans un contexte professionnel.
- f. Identifier les écarts dans l'offre de services et référer la personne vers d'autres ressources selon les besoins spécifiques.

[Voir le glossaire](#)

9. Mettre en œuvre des stratégies et des ressources adaptées pour favoriser l'engagement et l'**autodétermination** des individus dans une pratique de rétablissement axée sur les objectifs.

Éléments de performance

- a. Mettre en pratique l'**approche motivationnelle** afin de mieux comprendre les besoins, les objectifs et les priorités auprès de la clientèle.
- b. Recourir à des **processus d'aiguillage** en fonction de ressources disponibles, appropriées et accessibles.
- c. Déterminer comment l'**identité sociale** et les **expériences de vie** sont susceptibles d'avoir une incidence sur la mise en œuvre des **plans de traitement**.
- d. Être attentif à la manière dont les personnes définissent leurs parcours de réussite ou de rétablissement et leurs permettre de définir leurs propres objectifs.
- e. Accompagner la personne dans sa démarche et sa compréhension afin qu'elle puisse s'orienter dans le fonctionnement des services et des soins disponibles en **santé mentale**.
- f. Intégrer la technologie dans la prestation des soins afin d'améliorer l'accessibilité des services.

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Approche fondée sur les traumatismes - Approches tenant compte des traumatismes et de la violence sont des politiques et des pratiques qui reconnaissent les liens entre les traumatismes, la violence et leurs répercussions négatives sur la santé et les comportements, [Gouvernement du Canada, Agence la santé publique du Canada](http://www.canada.ca), dernière modification 2018 (www.canada.ca)

Approche motivationnelle - Style de conversation collaboratif permettant de renforcer la motivation propre d'une personne et son engagement vers le changement. [Association Francophone de Diffusion de l'Entretien Motivationnel \(afdem.org\)](http://afdem.org).

Autodétermination - Il s'agit de la capacité à prendre ses propres décisions et à contrôler sa propre vie. En fait, l'auto-détermination est une pièce vitale associée au bien-être psychologique. [Psychologie, Théorie de l'autodétermination \(nospensees.fr\)](http://nospensees.fr)

Bien-être – Sentiment global d'épanouissement, de confort et de satisfaction des besoins, tant sur le plan physique que sur le plan psychologique ; Le bien-être est multidimensionnel, et tous les aspects de la vie d'une personne peuvent l'influencer. Il comprend, par exemple, le bien-être physique, le bien-être psychologique et le bien-être social, [Office québécois de la langue français \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Bien-être mental – La santé mentale correspond à un état de bien-être mental qui nous permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, et de contribuer à la vie de la communauté, [Organisation mondiale de la Santé, Santé mentale : renforcer notre action \(www.who.int\)](http://www.who.int)

Commission de vérité et réconciliation - [Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada \(rcaanc-cirnac.gc.ca\)](http://rcaanc-cirnac.gc.ca)

Contre-transfert - Au cours du traitement psychanalytique, ((ensemble des)) sentiments affectueux ou hostiles de l'analyste à l'égard de son patient. Note : Conscients, l'analyste en tient compte. Ils lui permettent d'analyser le transfert de son patient sous l'aspect où il a provoqué le contre-transfert. Inconscients, ils peuvent amener la stagnation ou l'échec du traitement, avant que l'analyste en ait pris conscience ; [Office québécois de la langue française \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Autorégulation - L'autorégulation est la capacité de naviguer et de changer ses pensées, ses émotions et ses comportements de manière saine afin de prendre des décisions et d'atteindre des objectifs qui profitent à soi-même et aux autres, [Guide ASÉ - Autorégulation, Des outils pour la vie \(sites.google.com\)](http://sites.google.com)

Débriefage - Entretien qui suit immédiatement une action concertée ou une mission achevée, au cours duquel les exécutants rendent compte brièvement de son

déroulement, afin d'en faire le bilan, de déterminer les suites à donner ou de proposer d'éventuelles améliorations aux opérations futures, [Office québécois de la langue français \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://Office.québécois.de.la.langue.français.vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Discrimination - Une discrimination se compose des trois éléments suivants: une inégalité de traitement entre des personnes placées dans des situations comparables, qui a pour conséquence un dénigrement injustifié et qui se fonde sur un critère distinctif non autorisé. La discrimination représente en ce sens une forme qualifiée d'inégalité de traitement. [Discrimination -Dossier, Humanrights.ch \(humanrights.ch\)](http://Discrimination-Dossier.Humanrights.ch)

Données probantes - Les données probantes sont des conclusions tirées de recherches et autres connaissances qui peuvent servir de base utile à la prise de décision dans le domaine de la santé publique et des soins de santé. [Portail des meilleures pratiques en psychologie, Université McGill \(mcgill.ca\)](http://Portail.des.meilleures.pratiques.en.psychologie.Université.McGill)

Équité, diversité, inclusion (EDI) - L'équité consiste à éliminer les obstacles d'ordre systémique (par exemple, les préjugés inconscients, la discrimination, le racisme, le sexisme, le capacitisme, l'homophobie, etc.), permettant à toutes les personnes d'avoir des chances équitables d'accéder au programme et d'en bénéficier ; la diversité se définit comme la variété de dimensions, d'identités, de qualités et de caractéristiques uniques des personnes, ainsi que d'autres facteurs identitaires ; l'inclusion désigne la pratique visant à s'assurer que toutes les personnes sont valorisées et respectées pour leurs contributions et qu'elles reçoivent le même soutien dans un environnement culturellement sécuritaire ; [Pratiques exemplaires en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en recherche, Gouvernement du Canada \(sshrc-crsh.gc.ca\)](http://Pratiques.exemplaires.en.matière.d'équité.de.diversité.et.d'inclusion.en.recherche.Gouvernement.du.Canada)

Expériences d'oppression et de privilège – Expérience qui reconnaît les façons dont la vie d'une personne est influencée non pas par un seul système ou une seule composante de son identité, mais plutôt par l'interaction de plusieurs systèmes de privilège et d'oppression liés entre eux. [Egale Canada \(egale.ca\)](http://Egale.Canada)

Expériences de vie - Dans tout ce qu'une personne vit, elle acquiert un ensemble de connaissances concrètes, acquises par l'usage, par la pratique, toujours au contact de la réalité. Peu importe le moment ou la durée, elles s'accumulent.

Holistique - En épistémologie ou en sciences humaines, relatif à la doctrine qui ramène la connaissance du particulier, de l'individuel à celle de l'ensemble, du tout dans lequel il s'inscrit. Approche ou thérapie holistique, un patient dans sa globalité, à savoir ses dimensions physique, psychologique, socioculturelle, environnementale et spirituelle. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](http://Larousse.Dictionnaire.de.français)

Identité sociale - Appartenance d'une personne, réelle ou perçue, à un groupe social ou une catégorie démographique donnée (genre, héritage culturel, âge, etc.). Les identités sociales influencent la façon dont une personne se perçoit et ses interactions avec les autres. [Egale Canada, Termes et définitions \(egale.ca\)](http://Egale.Canada)

Incident(s) critique(s) - La technique des incidents critiques est essentiellement une procédure conçue pour rassembler certains faits importants concernant le comportement dans des situations définies. Par incident, on entend toute activité humaine observable qui est suffisamment complète en elle-même pour qu'on puisse, à partir d'elle, faire des déductions et des prévisions sur l'individu qui accomplit l'action. Pour être critique, un incident doit se produire dans une situation où le but ou l'intention de l'action paraît suffisamment clair pour l'observateur et où les conséquences de l'action sont assez évidentes. [Grand dictionnaire terminologique, Gouvernement du Québec \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Inclusif (le langage) - Discours qui tend à intégrer l'ensemble des individus d'un groupe en évitant des termes qui renvoient à une majorité. Dans ce type de discours, tant les hommes que les femmes, les minorités sociales, ethniques, sexuelles, religieuses sont considérés comme étant égalitaires. Office québécois de la langue française. [Grand dictionnaire terminologique, Gouvernement du Québec \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Individualité de la personne - Caractéristique d'un être (personne ou chose) qui le rend tel qu'il ne puisse être confondu avec un autre être ; ce qui fait l'originalité, la particularité d'un individu et l'oppose aux autres. [Larousse, Dictionnaire de français \(larousse.fr\)](http://larousse.fr)

Intersectionnalité identitaire - Concept qui reconnaît les façons dont la vie d'une personne est influencée non pas par un seul système ou une seule composante de son identité, mais plutôt par l'interaction de plusieurs systèmes de privilège et d'oppression liés entre eux. [Égale Canada, Termes et définitions \(larousse.fr\)](http://egalecanada.ca)

Leadership horizontal - Le leadership horizontal se manifeste par le partage du leadership entre les membres d'une équipe. Suivant les dossiers, les sujets ou les projets, le leadership est accordé à celui ou à celle qui possède la compétence ou la légitimité pour l'assumer. De plus, le leadership horizontal est de type collaboratif en ce qu'il amène les gens à agir de concert plutôt qu'à miser sur les directives formelles. Les membres de l'équipe sont en mouvement et décident ensemble. [Carrefour RH, Et si le leadership horizontal était bon pour la santé ! \(carrefourrh.org\)](http://carrefourrh.org)

Littérature grise - Documentation imprimée ou numérique ne faisant pas l'objet d'une publication officielle, diffusée en marge du marché de l'édition et difficilement repérable dans les bases de données bibliographiques traditionnelles. La littérature grise comprend, par exemple, les documents administratifs, les rapports techniques et scientifiques, les mémoires et les thèses, les prépublications. Effectuer une revue de la littérature grise permet de repérer de l'information produite par les gouvernements, les établissements d'enseignement et de recherche, les milieux commerciaux et industriels, etc. [Grand dictionnaire terminologique, Gouvernement du Québec \(vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca\)](http://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca)

Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé - [Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé \(canlii.org\)](#)

Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille - [Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille \(canlii.org\)](#)

Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada - [Loi sur la protection des renseignements personnels du Canada \(justice.gc.ca\)](#)

Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques - [Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques \(canlii.org\)](#).

Loi sur la protection et la promotion de la santé - [Loi sur la protection et la promotion de la santé \(canlii.org\)](#)

Loi sur la santé mentale - [Loi sur la Santé mentale \(canlii.org\)](#)

Technique(s) de désescalade - L'utilisation de la communication ou d'autres techniques au cours d'une rencontre pour stabiliser, ralentir ou réduire l'intensité d'une situation potentiellement violente sans utiliser la force physique, ou avec force réduite. L'objectif majeur de la désescalade est de prévenir l'escalade d'un conflit. [Groupe entreprises en santé, Santé et mieux-être en milieu de travail, Désescalation : quand et comment l'appliquer ? \(groupeentreprisesensante.com\)](#)

Plan de réhabilitation intégré - Soins dont l'objectif principal est de maintenir ou d'améliorer les capacités fonctionnelles ou cognitives du client dans tous les aspects de la vie quotidienne, dans la mesure de ses possibilités afin de favoriser et maximiser son indépendance. Les soins de rétablissement sont intégrés dans les soins fournis au client et sur une base continue. Les soins de rétablissement sont planifiés, mis en oeuvre et évalués par le personnel infirmier avec l'aide des préposés aux services de soutien personnel et autres fournisseurs de services au besoin. [Commission de la santé mentale du Canada, Guide de référence pour des pratiques axées sur le rétablissement \(PDF\)](#)

Plan(s) de traitement - Un plan d'action axé sur le client (la personne) qui se fonde sur les besoins du client tels qu'évalués par le prestataire de soins de santé approprié. Le plan de soins et de services peut porter différents noms selon les agences et les juridictions. Le consentement du client est nécessaire pour permettre au prestataire de soins de santé et de services de fournir le traitement, les soins ou les services. Les professionnels de la santé réglementés et(ou) les superviseurs sont responsables de l'élaboration d'un plan de soins et de services, de la mise en oeuvre sécuritaire et compétente de ce plan, de l'évaluation des résultats auprès du client et des révisions au plan, lorsque nécessaire. [Cadre de référence sur les plans d'intervention et les plans de services individualisés / coordination Geneviève Deschênes ; rédaction, Cynthia Poirier | BAnQ numérique \(numerique.banq.qc.ca\)](#).

Pratique interprofessionnelle – Participation active à la collaboration interprofessionnelle dans le cadre des soins de santé afin d'améliorer la prestation des soins et les résultats pour les patients. [Collaboration interprofessionnelle, Pratique collaborative \(camrt-bpq.ca\)](#)

Pratique(s) réflexive(s) - Pratique réflexive - La pratique réflexive désigne la capacité d'une personne à réfléchir à sa pratique professionnelle en devenant l'objet de sa propre réflexion. [Perspectives, La pratique réflexive, Maryse B, et S. Bolduc \(perspectivesssf.espaceweb.usherbrooke.ca\)](#)

Préjugé(s) - On entend des attitudes négatives (opinions préconçues) et un comportement négatif (discrimination) envers les personnes ayant des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, [Centre de toxicomanie et de santé mentale \(camh.ca\)](#)

Processus d'aiguillage - Le processus d'aiguillage consiste à évaluer les besoins de l'appelant, identifier les ressources appropriées, évaluer les modes d'intervention disponibles et ressortir une liste d'organismes en mesure de répondre aux besoins de l'appelant. [Navigation communautaire de l'Est ontarien, Renseignement et aiguillage / 211 \(cneo-nceo.ca\)](#)

Racisme systémique - Le racisme systémique (ou racisme institutionnel) est la notion selon laquelle les structures sociales reproduisent des inégalités basées sur la discrimination raciale. Ainsi les personnes racisées subissent des défis liés au racisme non seulement de la part d'individus, mais également de systèmes (santé, éducation, carcéral, etc.). [L'encyclopédie canadienne, Article : Racisme systémique au Canada \(thecanadianencyclopedia.ca\)](#)

Santé mentale - La santé mentale se définit comme l'état d'équilibre psychique et de bien-être d'une personne à un moment donné. Elle concerne la façon de se sentir, de penser, d'agir et d'interagir avec le monde environnant. Être en bonne santé mentale nous permet de réaliser notre plein potentiel, de composer avec les tensions normales de la vie et de contribuer à notre communauté. [Commission de la santé mentale du Canada, Filiale de Montréal \(acsmmontreal.qc.ca\)](#)

Seuil de tolérance au stress - La « fenêtre de tolérance » fait référence à notre seuil de tolérance au stress qui peut être plus ou moins élevé. La résistance au stress est mesurée par la capacité à faire face à l'adversité sans ressentir de stress. [Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale, La fenêtre de tolérance \(strategiesdesantementale.com\)](#)

Stigmatisation(s) - La stigmatisation réfère aux attitudes, croyances ou comportements négatifs à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur situation personnelle. Elle inclut la discrimination, les préjugés, le jugement et les stéréotypes, qui peuvent isoler les personnes qui consomment des drogues. [Gouvernement du Canada, Santé, La stigmatisation : Pourquoi les mots comptent \(canada.ca\)](#).

Système de jumelage - Il s'agit d'une forme de soutien par les pairs où au moins deux personnes s'entraident pour favoriser leur santé, leur bien-être et leur sécurité.

[Association médicale canadienne, Le système de jumelage et son importance \(cma.ca\)](http://cma.ca)

Théories psychologiques - Les théories psychologiques sont des idées basées sur des faits qui décrivent un phénomène du comportement humain. Ces théories reposent sur une hypothèse, qui est étayée par des preuves; [Que sont les théories psychologiques ? \(mentorshow.com\)](http://mentorshow.com)

Toxicomanie - Habitude de consommer de façon régulière et importante des substances susceptibles d'engendrer un état de dépendance psychique et/ou physique, [Dictionnaire Larousse \(larousse.fr\)](http://larousse.fr)

Traumatisme indirect - Le traumatisme indirect est un traumatisme psychique qui risque de se produire chez les personnes indirectement exposées à un événement potentiellement traumatisant sur le plan psychologique (par exemple en offrant du soutien ou des soins professionnels ou personnels à une personne qui a subi un traumatisme). [Gouvernement du Canada, Agence de la santé publique du Canada, Glossaire des termes, version 3.0 \(canada.ca\)](http://canada.ca)

Traumatisme(s) - Dommage physique subi par un corps humain lorsqu'il est brutalement soumis à des quantités d'énergie (mécanique, thermique, chimique, rayonnée) qui dépassent le seuil de tolérance physiologique ou privé d'un ou plusieurs éléments vitaux (oxygène, chaleur). [Définition et classification des traumatismes, Éduca Santé - Promotion de la santé \(canada.ca\)](http://canada.ca)

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © Imprimeur de la Roi pour l'Ontario, 2025 », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le:

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
15ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère.](#)

978-1-4868-8394-3 PDF